

# Retour sur l'enquête dialectologique de Brunot en Berry et Limousin (1913)

Bergounioux, Gabriel

Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270 / Université d'Orléans)  
gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr

## 1 Introduction

Quand Ferdinand Brunot (1860-1938) entreprend en 1913 une seconde mission d'enquête phonographique sur le terrain après celle qu'il a conduite l'année précédente en Ardenne en compagnie de Charles Bruneau, son objectif est avant tout de compléter les collections des Archives de la Parole. Celles-ci ont été créées solennellement le 3 juin 1911 à la Sorbonne, auprès de la chaire établie à son intention en 1900, inaugurée l'année suivante quand il prononce sa « Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la langue française » reproduite en tête de l'*Histoire de la langue française*.

En revenant sur les conditions et les résultats de cette mission, on se propose d'esquisser la reconstruction d'un épisode de la linguistique qu'on prendra comme exemple privilégié des principes d'une histoire sociale des sciences. Il s'agit de rendre à l'événement sa dimension spécifique en éclairant par contraste, à partir de l'examen d'un cas de figure singulier, ce qu'ont été les études dialectologiques en France au début du XX<sup>e</sup> siècle. On examinera en particulier la façon dont elles se sont inscrites dans la reconnaissance académique de la grammaire comparée et dans les débats socio-politiques de ce temps.

## 2 Les partitions fondatrices des études linguistiques en France

Quelle est la configuration de la linguistique en France au moment où Brunot s'affirme comme l'une des personnalités éminentes des études sur la langue nationale ? Lorsqu'il accède au titre de professeur – il est Maître de Conférences à Paris depuis 1891, après avoir occupé un poste équivalent à Lyon à partir de 1883 –, la première génération des comparatistes français est amenée à prendre sa retraite, au terme de carrières qui auront été d'autant plus longues qu'elles avaient été précoces. Ils avaient mis en place et laissent à leurs successeurs une organisation académique qui perdurera jusqu'aux réformes de l'enseignement supérieur des années 1960. Pour en livrer un aperçu, on présentera deux institutions qui ont décidé de la physionomie prise par la linguistique en France, avant que cette discipline ne soit admise ès qualités dans les universités : la Société de Linguistique de Paris (S.L.P.) et l'École Pratique des Hautes Etudes (E.P.H.E.).

### 2.1 La S.L.P. ou l'éviction de l'ethnographie

La S.L.P. a été fondée par un cercle d'amateurs, à partir d'une scission de la Société d'Ethnographie Américaine et Orientale (S.E.A.O.) [Rupp-Eisenreich 1984] qui déclare s'être constituée en 1859, en réponse à la création la même année de la Société d'Anthropologie de Paris (S.A.P.), éditrice, à partir de 1867 la *Revue de Linguistique et de Philologie Comparée* [Desmet 1994]. Le clivage entre les deux associations est à la fois politique et religieux : la S.A.P. est matérialiste et républicaine, autour de Broca, Hovelacque et Littré. La S.E.A.O. est à dominante catholique et monarchiste ; elle est proche du pouvoir impérial et a pour ambition de fournir un équivalent scientifique, autour de l'expédition engagée par

Napoléon III au Mexique (1861-1867), du travail accompli par les savants qui avaient accompagné Bonaparte en Egypte.

Constituée de rentiers, de diplomates, d'officiers, de voyageurs, chacun venant avec ses intérêts et ses prétentions, la S.E.A.O. s'est ramifiée en différents groupes d'études antagonistes dont la S.L.P. ne constitue, à ses débuts, que l'un des nombreux avatars. Dans les statuts, déposés en 1864 (les premières réunions auraient eu lieu en 1863), il est stipulé :

Art. 1. La Société de Linguistique a pour but l'étude des langues, celle des légendes, traditions, coutumes, documents, pouvant éclairer la science ethnographique. Tout autre objet d'études est rigoureusement interdit.

Art. 2. La Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle.

L'article 2 a été si commenté qu'il a pu faire oublier que c'est l'article 1 qui est important puisqu'il précise que les langues doivent être étudiées non pour elles-mêmes mais comme les auxiliaires d'une autre discipline : l'ethnographie. On retrouve un écho de cette déclaration dans le préambule d'un mémoire publié par la Société d'Ethnographie [Hervet 1869] :

La linguistique ne doit être considérée que comme un auxiliaire modeste de l'histoire et un simple élément de l'Ethnographie. L'Ethnographie est supérieure aux langues dans l'échelle logique des sciences sociales. (Formule donnée par la Commission de la Société d'Ethnographie.)

En 1867-1868, la société est radicalement reconfigurée après l'entrée en son sein des premiers comparatistes présents dans l'enseignement supérieur, avec le soutien, peut-être même sur les conseils du ministre Victor Duruy (1811-1894). Une dizaine d'années plus tard, en profitant d'une demande de reconnaissance d'utilité publique, le Ministère de l'Instruction Publique exige de la S.L.P. qu'elle modifie ses statuts pour devenir enfin ce qu'elle est demeurée : la société savante de référence en langue française pour les recherches linguistiques. L'étude scientifique des langues passe au premier plan.

L'ethnographie, quels que soient les noms qu'on lui donne (mythologie populaire, études de folklore, géographie humaine, anthropologie...), est ce à quoi les linguistes ont dû renoncer pour construire, de manière autonome, leur objet. La partition fondamentale opérée entre les disciplines a perduré, en particulier pour les enquêtes de terrain conduites en métropole.

## 2.2 Comparatisme indo-européen vs comparatisme roman

Victor Duruy, confronté aux difficultés que soulevait une réforme globale de l'enseignement supérieur, avait décidé de fonder une institution dévolue à la recherche : les premiers séminaires de l'E.P.H.E. ont été ouverts en 1867 et le décret l'instituant a été signé en 1868. Avec des « sections » correspondant aux diverses facultés et un corps professoral restreint, Duruy recentre dans la IV<sup>e</sup> section les cours relevant des « sciences historiques et philologiques ». À cette date, le comparatisme, qui s'est imposé depuis une quarantaine d'années dans les universités allemandes, ne s'est pas encore implanté en France et aucun projet académique n'est centré sur l'étude propre de la forme des langues malgré quelques essais peu concluants à l'E.N.S. (Émile Egger), au Collège de France (Charles-Benoît Hase puis Michel Bréal) et à Nancy (Émile Burnouf et L. Leupol, de son vrai nom François-Etienne Leloup de Cheray).

Après une hésitation sur l'organisation générale des études de grammaire comparée des langues indo-européennes qu'il avait été prévu de réunir sous la férule de M. Bréal, le principe d'une tripartition s'impose. On confie à Gaston Paris (1839-1903), l'introducteur de Friedrich Diez (1794-1876), les langues romanes, à Abel Bergaigne (1838-1888) le sanskrit et on laisse à M. Bréal (1832-1915), l'éditeur de Franz Bopp (1791-1867), le comparatisme en général, des chargés de cours étant appelés à compléter le dispositif, F. de Saussure pour les langues germaniques dans les années 1880 par exemple.

En 1868, Bréal a trente-six ans, G. Paris, vingt-neuf, le futur co-directeur de *Romania* (fondée en 1872), Paul Meyer (1840-1917), vingt-huit, et A. Bergaigne trente. Ils sont titulaires de leur chaire jusqu'à ce

qu'ils la résilient ou qu'ils meurent. L'élève de G. Paris, Arsène Darmesteter (1846-1888), comme son frère James (1849-1894), l'élève de M. Bréal, ne pourront prendre la succession de leur mentor et ce seront Victor Henry (1850-1907) et Louis Petit de Julleville (1841-1900) qui assureront la transition, faute de mieux. Ils mourront suffisamment tôt pour qu'à la disparition des fondateurs, trente ans après leur prise de fonction, F. Brunot reprenne l'héritage du traducteur de F. Diez en Sorbonne quand Antoine Meillet (1866-1936) recueille la succession du traducteur de F. Bopp au Collège de France.

La division introduite dans le comparatisme est demeurée ; elle s'est même approfondie. Même si l'intitulé de l'enseignement de G. Paris aurait dû concerner les langues romanes, il s'est consacré presque exclusivement à l'ancien français et à la littérature du Moyen Âge après avoir soutenu une thèse de phonétique sur *Le rôle de l'accent latin en français* (1862) et s'être risqué à une incursion sans lendemain dans la mythologie comparée. Cette réorientation lui a ouvert les portes de l'Académie française en 1896 mais elle a contribué à couper plus encore les études sur le français du reste de la linguistique.

### 3 Les études sur l'oral : la question de la transcription

Les premières efflorescences des formes dialectales se présentent le plus souvent sous la forme d'unités lexicales éparses, à la façon des xénismes dans la littérature francophone. Les titres que donne George Sand à ses romans berrichons sont emblématiques : qu'est-ce qu'une *fadette* ? Un *champi* ? [Vincent 1919] De quelques dizaines de mots épars à la compilation de dictionnaires, le progrès est sensible même s'il reste limité, les dialectes étant présentés sans syntaxe ni morphologie, dans une relation de dépendance au français standard qui sert invariablement de repère. Que le comte Hippolyte-François Jaubert ait choisi de ne pas faire figurer son nom sur son *Vocabulaire du Berry et de quelques cantons voisins*, y substituant la seule mention d'« un amateur du vieux langage », paraît significatif.

Alors que les différences sont surtout sensibles dans la prononciation des mots – la source latine étant commune aux dialectes et à plusieurs des langues parlées en France –, la graphie choisie pour en rendre compte décalque l'orthographe du français et l'usage reçu des correspondances vocaliques et consonantiques. Les polémiques apparues au moment de fixer une écriture unifiée pour le breton et l'occitan sont éclairantes à cet égard. En partant de ce constat, on peut assigner comme point d'émergence à une dialectologie savante l'intérêt manifesté pour une notation spéciale, la *Phonologie de la langue française* de Cyprien Ayer [1875] par exemple. Un peu plus tard, une certaine forme de spécialisation, linguistique et géographique, en relation avec les thèses soutenues par Gilliéron [1880] et Rousselot [1891], a établi les conventions auxquelles Edmond Edmont se conforme pour noter les unités de l'*Atlas Linguistique de la France (ALF)*, celles présentées dans les premières pages de la *Revue des Patois Gallo-Romans* (1887-1892).

La difficulté inhérente au travail de transcription ne tient pas seulement à la maladresse d'amateurs. La dialectologie française « officielle » se refuse à reconnaître l'importance des différences linguistiques : les variations sont renvoyées à des nuances et non à des oppositions. Il y a là une façon de récuser tout essai de restitution orthographique qui s'avérerait par principe défaillant. Telle est l'idée maîtresse qui sous-tend le discours prononcé à l'adresse des sociétés savantes par G. Paris en 1888 au moment où il s'efforce de légitimer la *Société des Parlers de France* qu'il vient de créer :

(...) c'est de la langue française, ou plutôt des parlers de France considérés dans leur histoire et dans leurs variétés, que je vous demande la permission de vous entretenir quelques instants. (...) La France a depuis longtemps une seule langue officielle, langue littéraire aussi, malgré quelques tentatives locales intéressantes, langue qui représente notre nationalité en face des nationalités étrangères, et qu'on appelle à bon droit « le français ». (...) Mais le fait qui ressort avec évidence du coup d'œil le plus superficiel jeté sur l'ensemble du pays, c'est que toutes ces variantes de phonétique, de morphologie et de vocabulaire n'empêchent pas une unité fondamentale, et que, d'un bout de la France à l'autre, les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles. (...) En faisant autour d'un point

central une vaste chaîne de gens dont chacun comprendrait son voisin de droite et son voisin de gauche, on arriverait à couvrir toute la France d'une étoile dont on pourrait de même relier les rayons par des chaînes transversales continues. Cette observation bien simple, que chacun peut vérifier, est d'une importance capitale ; elle a permis à mon savant confrère et ami, M. Paul Meyer, de formuler une loi qui, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde, et doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques ; cette loi, c'est que dans une masse linguistique de même origine comme la nôtre, il n'y a réellement pas de dialectes ; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses (...) *BSPF*, 1 (1893) : 1-4

Ces particularités, dont on cherche à préserver les plus infimes détails, inspirent le travail de laboratoire entrepris par J.-P. Rousselot, diluant la structure des langues dans les avatars d'une réalisation acoustique labile. Elles préfigurent également la forme que prendra l'*ALF*, sa topographie.

J. Chaurand (1972) a procédé à l'examen des différents systèmes de transcription phonétique utilisés par les romanistes. Qu'il s'agisse de la graphie du Félibrige suivie par la *Revue des Langues Romanes* (*RLR*, 1870), de celle d'Eduard Boehmer pour les *Romanische Studien* (1871) qu'adoptera, en la remaniant, Edouard Bourciez, de celle de G. I. Ascoli pour l'*Archivio Glottologico Italiano* (1873), d'autres encore, destinées à d'autres langues, y compris celle de Rousselot et Gilliéron (1887), toutes sont conçues pour restituer les particularités d'une seule langue, ou d'une seule famille de langues. L'Alphabet Phonétique International de Paul Passy, dont la validation en 1888 est contemporaine à une année près des propositions de J.-P. Rousselot, marque une rupture avec cette approche.

#### 4 Un siècle et demi de mouvement pendulaire des études dialectales

La première difficulté que rencontre la dialectologie en France tient à la dévalorisation des langues régionales et des dialectes, de leur emploi et du statut de ceux qui les parlent dans l'imaginaire collectif. Censurés par le purisme depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et bien avant par les groupes dominants, les usages non centraux ont été systématiquement refoulés et stigmatisés. L'intérêt qu'a manifesté le romantisme à leur égard a eu pour effet de les conforter dans une image passéiste et rustique, congruente avec les jugements de l'âge classique et des Lumières.

Au cours des deux derniers siècles, les études sur les langues régionales ont tantôt émané des provinces où se manifestaient les marques d'un attachement à la préservation de leurs mœurs et de leurs mots, une démarche le plus souvent initiée par des personnalités d'envergure nationale ayant conservé une implantation locale, tantôt elles sont apparues en réponse à une sollicitude issue des instances du pouvoir, en dernière instance du centre de décision politique, le plus souvent le Ministère de l'Instruction publique.

En laissant de côté le rapport de l'abbé Grégoire (1794) – dont on signalera que F. Brunot a tenu à prononcer l'éloge à l'occasion du centenaire de sa disparition en 1931 –, on rappellera les travaux de l'Académie Celtique (1804-1813) devenue la Société des Antiquaires de France et la tentative faite à partir de l'Ecole des Chartes, créée en 1821. À partir de 1829, avec la collation du titre d'archiviste-paléographe, les missions assignées à l'établissement ont concerné exclusivement la conservation des documents écrits anciens. À défaut d'éradiquer les parlers régionaux, l'État entreprenait de les embaumer.

Un regain d'attentions est survenu de la part d'érudits passionnés de provincialisme, presque toujours impliqués dans la vie intellectuelle et politique parisienne : François Raynouard (1816), H.-F. Jaubert (1838), Théodore Hersart de la Villemarqué (1839), Claude-Charles Pierquin de Gembloux (1841), Charles-Raoul Montesson (1857) pour ne citer que quelques noms dont celui de deux membres de l'Académie Française.

Pendant une quarantaine d'années, des propositions d'une valeur inégale ont tenté de rédimier les dialectes d'oïl, l'occitan ou le breton, bénéficiant des sympathies littéraires d'un romantisme empreint de nostalgie, épris de couleur locale, d'épopées médiévales, d'émotions champêtres. L'échec d'une tentative de

collecte folklorique, conduite sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au début du règne de Napoléon III, est éclipsée par les reviviscences culturelles venues du Midi (le Félibre, la *RLR*) et de la Bretagne (François-Marie Luzel, Henri Gaidoz...).

Le point de retournement dans la complaisance manifestée à l'égard des propositions régionales intervient en contrecoup de la guerre de 1870, quand les revendications territoriales de l'Allemagne sur l'Alsace et la Moselle prennent argument des langues qui s'y parlent. La menace d'un démembrement se profile aux dépens d'un pays où la diversité des idiomes ruinerait une unité nationale qui ne peut se prévaloir d'aucune justification ethnique ou linguistique. En réponse, Renan, dans *La Réforme intellectuelle et morale de la France* [1871], privilégie la référence à l'histoire et surtout à la volonté de faire œuvre commune, ce qui requiert le partage d'une même langue, c'est-à-dire une scolarisation généralisée.

Dans les discussions se ravive une part de méfiance à l'encontre d'études triplement dévalorisées, académiquement, politiquement et socialement. Académiquement, du fait que la politique scolaire de la III<sup>e</sup> République s'établit en négation de ces parlers. Politiquement parce que, à la différence de l'Autriche-Hongrie ou de l'Irlande, aucune revendication autonomiste de quelque importance ne parviendra à exploiter ces différences culturelles pour en faire le principe d'un clivage séparatiste tandis que le centralisme apparaît en France comme une idéologie républicaine radicale, le « jacobinisme ». Socialement parce que les classes dirigeantes, quelles que soient leurs origines territoriales, restent acquises au monopole du français. C'est dans ce contexte qu'une direction d'études est créée à l'EPHE en 1881 et ouverte en 1883 [Saint-Gérard 1990], suivie par la fondation, à Paris, de la *Revue des Patois Gallo-Romans*.

L'*ALF* et les enquêtes de Brunot ont consacré définitivement la supériorité des études dirigées depuis la capitale. Il n'en est que plus remarquable que les travaux de l'après guerre soient le fait de savants issus des universités de province, voire de chercheurs en marge de l'Université (Albert Dauzat), qui reprendront, après l'échec de Léon Clédat et de sa *Revue des Patois* (1887-1888, devenue la *Revue de philologie Française et Provençale*), la leçon d'E. Bourciez sur la nécessité d'une romanistique de terrain. Quant à celui qui se présente comme le véritable héritier de G. Paris, mais également de J. Gilliéron, Mario Roques, il s'est tout entier consacré à sa collection des « classiques français du moyen-âge » chez Champion et à la rédaction d'un dictionnaire historique du français qui ne sera jamais publié.

## 5 Les unités et les paysages

Quelle vision de l'espace et des entités territoriales a guidé le travail des dialectologues ?

### 5.1 Les aires

La circonscription d'emploi d'un « patois » est un sujet si délicat qu'il ne prête pas moins à polémique auprès des savants qu'entre les locuteurs eux-mêmes. Ceux-ci entérinent le plus souvent le préjugé d'une variabilité indéfinie et chacun, au nom de quelque autorité morale, généralement quelque sage chenu, prolige en contes et chansons, s'entiche d'une authenticité inséparable de l'annonce d'une disparition imminente et de l'effondrement d'un monde ancien à jamais perdu, contaminé par la civilisation moderne.

Sitôt que les projets de description ont pris quelque ampleur, l'échelle de la collecte s'est étendue de quelques villages avoisinants à une vaste zone (par exemple chez Louis Boucoiran [1877], tout le « Midi de la France »), bornée le plus souvent à une aire restreinte, à l'intérieur de laquelle on cherchait à déterminer un centre d'attraction local. L'unité du parler aurait dû résulter d'une zone de diffusion dialectale à partir d'un centre urbain. Or, pour peu qu'une agglomération soit de quelque importance, elle constitue à l'inverse un lieu privilégié d'acculturation au français, contribuant au recul des usages dialectaux.

Au-delà de l'idiolecte, l'unité de recension correspond à une famille, comme dans la thèse de Rousselot [1891], extensible aux dimensions d'un hameau, d'un ou de plusieurs villages. La plus large, pour

conserver une certaine crédibilité, équivaudrait à une province, ancrant l'idée d'une continuité depuis l'ancien régime, au-delà du découpage artificiel en départements. L'échelle est inter-régionale dans le cas du « provençal » dont F. Mistral entreprend de rédiger le dictionnaire [1878-1886].

Aucune solution n'a jamais fait l'unanimité, et pas plus le village dont l'holisme est récusé par les conclusions que Louis Gauchat a tirées de son enquête à Charmey [1905], dans une monographie que l'auteur présentait comme la conséquence obligée d'une étude conduite sur les limites dialectales (L. Gauchat est, avec J. Jeanjaquet et E. Tappolet, l'un des trois responsables du *Glossaire des Patois de la Suisse Romande*). La définition d'un territoire unifié linguistiquement en dehors de toute politique de scolarisation est restée problématique et les difficultés que soulève le tracé de ses contours ont donné quelques arguments à P. Meyer et à F. de Saussure qui les reprendra à son compte.

## 5.2 Les lignes

Plutôt qu'une dialectologie des aires, c'est une dialectologie des lignes qui a prévalu. Dans une pensée conforme aux représentations du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'inspire du modèle des frontières nationales, celles qu'on cherche à faire coïncider avec des frontières linguistiques, ce sont des limites de contact qu'on veut tracer, aussi tranchées que celles qui s'observent à la rencontre de deux familles de langues, romanes et germaniques par exemple. L'attention qui y est consacrée est d'autant plus vétilleuse que les relevés cartographiques servent désormais à établir les partages territoriaux.

On ne compte plus les tentatives faites pour circonscrire les langues (sur la frontière oc/oïl, voir Brun-Trigaud [1990]) et les dialectes. En Normandie, on peut citer Charles Joret (1829-1914) dont la bibliographie permet de suivre une reconversion, de l'étude des patois à l'histoire et à la philologie. Ch. Joret a commencé sa carrière universitaire en soutenant une thèse de phonétique historique sous la direction de G. Paris : *Du C dans les langues romanes* [1874], avant de se consacrer à des travaux aréaux : *Essai sur le patois normand du Bessin suivi d'un dictionnaire étymologique* [1881] qu'il prolonge par une recherche de délimitation : *Des caractères et de l'extension du patois normand : étude de phonétique et d'ethnographie, suivie d'une carte* [1883]. Il en a tiré son titre de gloire :

Le nom de Charles Joret reste associé aujourd'hui à la ligne Joret, une ligne allant d'Avranches à Vernon, partageant le dialecte normand entre normand septentrional et normand méridional, lesquels se distinguent notamment par la palatalisation du *c* et du *g*. Wikipedia, article « Charles Joret » (consulté décembre 2013)

Dans la succession des travaux, se retrouvent les traits majeurs de l'enquête dialectale : le rôle des cartes, la prédilection pour l'analyse des formes phonétiques et la redécouverte d'une relation à l'ethnographie. Il n'y manque pas même la publication d'une éphémère revue, le *Bulletin des Parlers Normands* (1898-1901), succédant au *Bulletin des Parlers du Calvados* (1897), une série qui s'achève en *Revue des Parlers Populaires* (1902-1903).

Si une isoglosse peut être tracée sur le terrain, il n'en va pas de même de la frontière entre deux dialectes issus du latin. Forts des difficultés rencontrées, P. Meyer et G. Paris dénoncent des séparations fictives et préconisent une cartographie radiale de la France, rebaptisée « gallo-romane » pour la circonstance, dont le centre se situera quelque part en Bourbonnais. C'est le modèle suivi par la collecte qu'E. Edmont entreprend sous la direction de J. Gilliéron, suivant des lignes partant d'un point médian et se développant en toile d'araignée [Lauwers, Simoni-Aurembou & Swiggers 2002]. Sans considération pour la cohérence historique des régions traversées, sans égard pour les cultures qui supportent les langues, le schéma préconisé par G. Paris est suivi à la lettre. Paradoxalement, ce travail qui se conforme scrupuleusement à un enregistrement phonétique des réponses en revient au principe d'un témoin unique choisi pour livrer, à l'intersection du carroyage, les renseignements demandés et se conclut par un retour vers le lexique, par une « géographie linguistique » qui multiplie les cartes mot par mot et tente de reconstituer l'aventure de chacun d'eux, par exemple le nom de l'abeille, le premier par ordre alphabétique [Gilliéron 1918], ou qui

interprète les différentes réalisations de « Scier » dans la *gaule romane* [Gillieron & Roques 1907], dissolvant la structure interne des parlers dans la succession des entrées de l'index.

### 5.3 Le choix du trajet

Les missions de Brunot sont en continuité avec l'histoire sociale de la dialectologie. Son étude territoriale sur les parlers ardennais était facilitée par l'assistance que lui fournissait Charles Bruneau. On retrouve dans cette enquête les a priori de la linguistique française de ce temps : la non coïncidence des limites politiques et linguistiques (la frontière franco-belge), l'amplitude des variations au contact de plusieurs aires et l'instabilité d'une culture régionale, comme le montrent les titres des ouvrages de Ch. Bruneau : *l'Etude phonétique des patois d'Ardenne* et *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne* [1913], *l'Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* [1914].

A une approche aréale dans le nord-est succède une étude linéaire orientée vers le sud. L'enquête croise l'itinéraire parcouru par Charles de Tourtoulon et Octave Bringuiet [1876], plus tard par J.-P. Rousselot, mais la collecte est effectuée en pointillés et il n'est pas question, pas plus que dans l'*ALF*, de fixer des frontières dialectales. Si la Creuse d'Antoine Thomas [1879] est contournée – alors qu'il est le collègue en Sorbonne de F. Brunot –, il y a des lieux emblématiques : le Berry, pour H.-F. Jaubert et George Sand, le Limousin, en évitant le pays de Chabaneau, avant la ligne de palatisation explorée par Henri Teulière [1897] dans le nord du département du Lot.

En revanche, on sait que Brunot a réalisé très peu d'enregistrements du parler de Paris dont le dialecte d'origine, serait devenu la langue dont parle Brunot dans sa leçon de 1901, une langue dont les variations sociales ne méritaient pas de retenir l'attention :

Pour mesurer notre tâche dans les limites les plus modestes, définissons la langue française – sans tenir compte des dialectes ni des patois – en disant qu'elle est la continuation de ce que les savants commencent, pour plus de propriété, à appeler le francien, c'est-à-dire la forme spéciale prise par le latin parlé, tel qu'il s'était implanté à Paris et dans la contrée avoisinante, et tel qu'il s'y est développé par la suite des temps, pour s'étendre peu à peu hors de son domaine propre, dans tous les pays où des raisons politiques, économiques, scientifiques, littéraires l'ont fait parler, écrire ou comprendre. L'histoire du français, ce sera donc d'une part l'histoire du développement qui, de la langue du légionnaire, du colon ou de l'esclave romain, a fait la langue parlée aujourd'hui par un faubourien, un « banlieusard », ou écrite par un académicien. HLF, Préface, p. 3.

L'enquête, contre toute évidence, situait sur une même ligne deux parlers, le berrichon et le limousin, dans une continuité que seule la distance qui les sépare empêcherait d'appréhender.

## 6 F. Brunot et la langue nationale

Pas plus que celle de J. Gillieron, l'enquête de F. Brunot n'a marqué de progrès dans la prise en compte de la dimension anthropologique. Il n'y a ni vision globale des sociétés, ni volonté de comparer en différents points les réponses à une même interrogation. Les deux exemples qu'il donne au moment de dresser un bilan de sa collecte mettent l'accent l'un sur un Berry virgilien, l'autre sur le Limousin rouge, le briolé aux bœufs de George Sand et le souvenir de Robespierre à Argentat.

On en trouverait l'explication dans les trois volumes de la *Méthode de langue française, enseignement primaire élémentaire*, que Brunot publie de 1905 à 1911 avec Nicolas Bony. Du « Premier livre destiné à la 2<sup>e</sup> année du cours préparatoire et à la 1<sup>re</sup> année du cours élémentaire », voici in extenso la première page.

D'abord le titre en caractères gras « Langue Française » (avec une majuscule pour l'adjectif), « Premier livre », suivi d'une image où deux enfants lisent, assis devant une petite table où sont disposés des livres, des feuilles de papier, un encrier et un bouquet de fleurs dans un vase. Le petit garçon déchiffre sous le regard attentif de sa sœur. Suit la leçon reproduite en respectant les coupes syllabiques marquées par une espace :

1. LECTURE : Jean et Louise.

Lou i se est dé jà u ne fi llet te : el le a huit ans. Sa fa mi lle par le pa tois.

Mais la lan gue de no tre pays est le fran çais : el le veut par ler fran çais.

Son frè re Jean a six ans. Il a é té é le vé en vil le par son on cle, il par le dé jà fran çais ; mais il veut sa voir par ler et é cri re au ssi bien que son on cle, il va à l'é co le.

Les deux en fants é tu die ront bien leur le çon cha que jour ; ils fer ont a vec soin les ex er ci ces de leur li vre de lan gue fran çaise. Un jour, ils saur ont par ler et é cri re sans fai re de fau tes.

Exercices sur la lecture

2. (Oral) 1. Comment se nomme la petite fille ? — 2. Sa famille parle-t-elle français ? — 3. Quelle langue les Français doivent-ils savoir parler ?

3. (Écrit) 1. Quel âge a la petite fille ? — 2. Quel âge a le petit garçon ? — 3. Qu'est-ce que les deux enfants étudieront bien chaque jour ?

Même si l'intention n'est jamais explicitée, l'ensemble de la série vise à constituer un vocabulaire de base commun à tous les petits Français. Dans le premier tome, les leçons de novembre (le manuel est découpé par mois d'école) s'ouvrent par « Notre histoire » puis « Notre pays » avant de passer à la description de la maison et de l'école. Dans le second, le dernier ensemble de leçons pour juillet et août, s'intitule « les relations humaines » et comprend « La nation » et « La guerre et la paix ». Quant au troisième volume, la partie grammaticale s'ouvre dès octobre par trois leçons, la première sur « l'interjection », la seconde sur « la parole » et la troisième sur « la langue nationale ». La perspective nomenclaturiste d'unification du répertoire lexical des enfants doit substituer la langue officielle aux mots du terroir qui, de la rencontre entre monde savant et sociétés rurales, sont voués à être assignés aux choses du passé au terme d'un processus de folklorisation.

## Conclusion

Il semble que, en conduisant son enquête, Brunot ait eu plutôt le souci de laisser à l'historien quelques pièces remarquables de la culture populaire. Il léguait un document aux savants du futur à qui il abandonnait le soin d'en assurer l'exploitation. A quoi bon écouter des enregistrements à la qualité incertaine aussi longtemps que les témoins, ou d'autres qui les valaient bien, pouvaient recommencer à pousser la chansonnette ? Ce n'est pas la fabrique d'un corpus mais un conservatoire d'espèces vouées à la disparition, l'« herbier » que G. Paris appelait de ses vœux. Ces archives orales, paradoxalement, étaient des archives plus mortes que des livres.

Il reste un point sur lequel nous pouvons tirer un enseignement de ce qui s'est fait il y a un siècle : c'est la difficulté à laquelle nous sommes confrontés encore aujourd'hui quand il s'agit de savoir quel usage nous pouvons avoir de nos enregistrements. Au départ, cet article aurait dû être consacré aux transcriptions faites par F. Brunot ou par ses collaborateurs. Cette part du travail a été bientôt faite : il n'y en a pas, pas plus qu'il n'y a eu de véritable travail sur cette collecte de la part de son auteur comme si, décidément, l'archive n'était rien de plus qu'un moyen de l'oubli.

## Références bibliographiques

Les données recueillies par Brunot sont consultables sur le site Gallica de la BnF :

<http://gallica.bnf.fr/html/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914>



- Ayer, C. (1875). *Phonologie de la langue française*. Paris : Dumoulin.
- Bergounioux, G. (1992). « Les enquêtes de terrain en France ». *Langue française*, 93, 3-22.
- (1997) « L'université et les patois ». *Lengas*, 42, 135-152.
- (2013) « Les conditions d'une histoire sociale de la linguistique en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in *Histoire sociale des langues de France*, G. Kremnitz ed., Rennes : Presses Universitaires, 127-138.
- Boucoiran, L. (1877). *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux, qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France*. Nîmes : L. Boucoiran – Paris : Maisonneuve.
- Brun-Trigaud, G. (1990). *Le Croissant : le Concept et le Mot, contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lyon : Université Lyon III.
- Bruneau, Ch. (1913). *Etude phonétique des patois d'Ardenne*. Paris : Champion.
- (1913). *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. Paris : Champion.
- (1914). *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, I. Paris : Champion.
- Brunot, F. (1900-1938). *Histoire de la langue française, des origines à 1900*. Paris : A. Colin.
- & Bony, N. (1908). *Méthode de langue française – Premier Livre*. Paris : A. Colin.
- (1909). *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – Ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire. Cours de méthodologie professé à la Faculté des Lettres de Paris (1908-1909)*. Paris : A. Colin.
- (1931). *Centenaire de l'abbé Grégoire (1750-1831)*. Paris : Typographie de Firmin-Didot.
- Chaurand J. (1972). *Introduction à la dialectologie française*. Paris : Bordas.
- Chevalier J.-Cl. (1994). « F. Brunot, la fabrication d'une mémoire de la langue ». *Langages*, 114, 54-68.
- Cordereix P. (2001). « Ferdinand Brunot, le phonographe et les 'patois' ». *Le Monde alpin et rhodanien*, 1, 3<sup>e</sup> trimestre, 39-54.
- Coste A. (1996). *L'œuvre grammaticale de Ferdinand Brunot à travers les archives de l'Institut*, Thèse de l'Université Paris 7.
- Desmet, P. (1994). *La Revue de Linguistique et de Philologie Comparée (1867-1916)*. Leuven-Paris : Peeters.
- Edmont E. & Gilliéron J. (1902-1910). *Atlas linguistique de la France*. 9 vol., Paris : Champion.
- Fallot, G. (1839). *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Imprimerie royale.
- Gauchat, L. (1905). *L'unité phonétique dans le patois d'une commune*. Tübingen : M. Niemeyer.
- Gilliéron, J. (1918). *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. Paris : Champion.
- & Roques, M. (1907). « Scier » dans la Gaule romane du Sud et de l'Est. Paris : Champion.
- Hafner, J. (2006). *Ferdinand Brunot und die nationalphilologische Tradition der Sprachgeschichtsschreibung in Frankreich*. Tübingen : G. Narr.
- Hersart de la Villemarqué, Th. (1839). *Barzaz-Breiz. Chants populaires de la Bretagne*. Paris : Charpentier.
- Hervet, E. (1869). *Mémoire sur l'histoire des peuples parlant les langues slaves*. Paris : Maisonneuve.
- Jaubert, H.-F. (1842). *Vocabulaire du Berry et de quelques cantons voisins*. Paris : Roret.
- Joret, Ch. (1874). *Du C dans les langues romanes*. Paris : Vieweg.
- (1881). *Essai sur le patois normand du Bessin suivi d'un dictionnaire étymologique*. Paris : Vieweg.
- (1883) *Des caractères et de l'extension du patois normand : étude de phonétique et d'ethnographie, suivie d'une carte*. Paris : Vieweg.
- Lauwers, P., Simoni-Aurembou, M.-R. & Swiggers, P. (2002). *Géographie linguistique et biologie du langage : Autour de Jules Gilliéron*. Paris-Leuven : Peeters.
- Mistral, F. (1878-1886). *Lou Tresor dou Felibrige*. Avignon–Paris : Roumanille–Champion.
- Montesson, Ch.-R. (1857). *Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine*. Paris : Julien, Lanier, Cosnard.
- Paris, Gaston (1862). *Étude sur le rôle de l'accent latin*. Paris : Franck.
- (1888). « Les parlers de France, lecture faite à la réunion des sociétés savantes le samedi 26 mai 1888 », *Revue des Patois Gallo-Romans*, II, 161-175.
- Petit de Julleville, L. (1896-1900). *Histoire de la langue et de la littérature française*. 8 vol. Paris : A. Colin.
- Pierquin de Gembloux, Cl.-Ch. (1841). *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois*. Paris : Techner.
- Pop, S., Pop, R. D., Chantraine, P. (1959). *Jules Gilliéron : vie, enseignement, élèves, œuvres, souvenirs*. Louvain : Centre International de Dialectologie Générale.
- Pop, S. (1956). *Instituts de Phonétique et Archives Phonographiques*. Louvain : CIPL.
- Raynouard, F. (1816). *Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours*. Paris : Firmin Didot.
- Renan, E. (1871). *La Réforme intellectuelle et morale de la France*. Paris : Calmann-Lévy.
- Roques, M. (1930). *Bibliographie des travaux de Jules Gilliéron*. Genève : Droz.
- Rousselot, J.-P. (1891). *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*. Paris : H. Welter.
- Rupp-Eisenreich, B. ed. (1984). *Histoires de l'anthropologie*. Paris : Klincksieck.

Saint-Gérard, J.-Ph. (1990). « Des cacologies et des curiosités patoisantes en France au XIX<sup>e</sup> siècle, à la dialectologie ». *History and Historiography of Linguistics: Papers from the Fourth International Conference on the History of the Language Sciences*, 2, edited by Hans-Josef Niederehe, E. F. K. Koerner. Amsterdam : John Benjamins.

Tanguy, B. (1977). *Aux origines du nationalisme breton*. Paris : U.G.E.

Teulié, H. (1899). « La limite de C, G explosifs devant A dans le Lot et l'est de la Dordogne ». *Bulletin de la Société des Parlers de France*, 2, 254-275.

Thomas, A. (1879). *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur une mission philologique dans le département de la Creuse*. Paris : Imprimerie nationale.

Tourtoulon (de), Ch. & Bringuier, O. (1876). *La limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie Nationale.

Vincent, L. (1919). *George Sand et le Berry*, Paris : Champion.

Wartburg (von), W., Keller, H.-E., Geuljans, R. (1969). *Bibliographie des dictionnaires patois gallo-romans (1550-1967)*. Genève : Droz.